

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 3 SEPTEMBRE 2014

DECISION

Numéro 14 – 05 – 045

Décision 12 : L'approbation des tableaux des effectifs suite aux avis rendus par les instances consultatives de juin 2014.

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 22 juillet 2014, s'est réuni le 3 septembre 2014 à partir de 9 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (5 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Étaient présents : Messieurs André Cellier (Vice-président) ; Georges Dru (Vice-président) ; Claude Giraud (Vice-président) ; Claude Liogier (5^{ème} membre du bureau) ; Bernard Philibert (Président).

Exposé du rapport effectué par le Président :

Afin de prendre en compte les décisions prises par l'autorité territoriale suite aux avis rendus par le comité technique et les commissions administratives paritaires au cours du 1^{er} semestre 2014, le tableau des effectifs pourrait être arrêté de la façon suivante la date du 1^{er} juillet 2014 (cf. annexes ci-jointes) :

- ✓ filière sapeurs-pompiers : 553 postes budgétaires,
- ✓ filière administrative : 63 postes budgétaires,
- ✓ filière technique : 36 postes budgétaires,

**Vu le rapport présenté par le Président,
le bureau prend la décision suivante :**

Article 1 :

A la date du 1^{er} juillet 2014, le tableau des effectifs de la filière administrative tel que mentionné en annexe 1 est approuvé.

Article 2 :

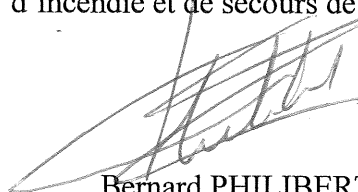
A la date du 1^{er} juillet 2014, le tableau des effectifs de la filière technique tel que mentionné en annexe 2 est approuvé.

Article 3 :

A la date du 1^{er} juillet, le tableau des effectifs de la filière sapeurs-pompiers tel que mentionné en annexe 3 est approuvé.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental
d'incendie et de secours de la Loire



Bernard PHILIBERT

Annexe 1 : Tableau des effectifs : filière administrative.

**Emplois budgétés au
1er juillet 2014**

Filière administrative : catégorie A	<i>Cadre d'emploi des attachés territoriaux</i>	Directeur
		Attaché principal
		Attaché
		<i>Sous -Total</i>

1
2
5
8

Filière administrative : catégorie B	<i>Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux</i>	Rédacteur principal 1ère classe
		Rédacteur principal 2ème classe
		Rédacteur
		<i>Sous -Total</i>

5
1
2
8

Filière administrative : catégorie C	<i>Cadre d'emploi des adjoints administratifs</i>	Adjoint administratif principal 1ère classe
		Adjoint administratif principal 2ème classe
		Adjoint administratif 1ère classe
		Adjoint administratif 2ème classe
		<i>Sous -Total</i>

7
20
12
8
47

TOTAL

63

Annexe 2 : Tableau des effectifs : filière technique.

			Emplois budgétés au 1er juillet 2014	
Filière technique : catégorie A	<i>Cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux</i>	Ingénieur en chef de classe exceptionnelle	0	
		Ingénieur en chef de classe normale	0	
		Ingénieur principal	4	
		Ingénieur	2	
		<i>Sous -Total</i>	6	
Filière technique : catégorie B	<i>Cadre d'emploi des techniciens territoriaux</i>	Technicien principal 1ère classe	3	
		Technicien principal 2ème classe	8	
		Technicien	1	
		<i>Sous -Total</i>	12	
Filière technique : catégorie C	<i>Cadre d'emploi des agents de maîtrise</i>	Agent de maîtrise principal	1	
		Agent de maîtrise	2	
		<i>Sous-total</i>	3	
	<i>Cadre d'emploi des adjoints techniques</i>	Adjoint technique principal 1ère classe	0	
		Adjoint technique principal 2ème classe	3	
		Adjoint technique 1ère classe	1	
		Adjoint technique 2ème classe	11	
		<i>Sous -Total</i>	15	
	TOTAL			36

Annexe 3 : Tableau des effectifs : filière des sapeurs-pompiers.

		Emplois budgétés au 1er juillet 2014	
Filière des sapeurs-pompiers : catégorie A	<i>Cadre d'emploi des capitaines, commandants, lieutenants-colonels et colonels</i>	Colonel	3
		Lieutenant-colonel	11
		Commandant	14
		Capitaine	26
		<i>Sous -Total</i>	54
	<i>Cadre d'emploi des médecins et pharmaciens</i>	Médecin classe exceptionnelle	1
		Médecin 1re classe	1
		Pharmacien 1re classe	1
		Infirmier d'encadrement	1
		<i>Sous -Total</i>	4
Filière des sapeurs-pompiers : catégorie B	<i>Cadre d'emploi des lieutenants</i>	Lieutenant hors classe	4
		Lieutenant première classe	37
		Lieutenant deuxième classe	5
		<i>Sous -Total</i>	46
	<i>Cadre d'emploi des infirmiers</i>	Infirmier principal	3
		Infirmier	1
		<i>Sous -Total</i>	4
Sous-total officiers de sapeurs-pompiers		108	
Filière des sapeurs-pompiers : catégorie C	<i>Cadre d'emploi des sous-officiers</i>	Adjudant (1)	108
		Sergent	214
		<i>Sous -Total</i> (2)	322
	<i>Cadre d'emploi des sapeurs et caporaux</i>	Caporal-chef	10
		Caporal	77
		Sapeur	36
		<i>Sous -Total</i>	123
	Sous-total sapeurs-pompiers non officiers		445
TOTAL		553	

(1) plus 10 nominations à titre social

(2) le nombre d'emploi de commandement des non officiers est fixé à 226 ETP